# Comment mobiliser les élus

pour la mise en place d'une démarche de planification spatiale et avec quel outil adapté aux besoins et attentes de territoires très ruraux ?

Séminaire de restitution final Saulieu - 11 octobre 2013



















Projet-pilote RRF Brenne/Morvan Décembre 2012/Octobre 2013













#### Séminaire de restitution final

# « Urbanisme et planification en territoires très ruraux, subir ou s'engager ? »

Matinée : Démarches d'animation pour une mobilisation sur les processus de planification en milieu rural

**Mot d'accueil de Jean-François Seron :** lecture du texte« Pour une anthropologie de la mobilité » de Marc Augé (p 18-19)

**Présentation de la journée par Stéphane Adam** copilote du groupe Gestion de l'espace du RRF Nous vous proposons une journée de synthèse de la réflexion menée dans les Parcs Naturels régionaux de la Brenne et du Morvan dans le cadre de l'appel à projet du RRF sur la mobilisation des élus à la planification en territoires ruraux.

Ce travail est d'actualité avec les débats parlementaires en cours sur la loi Alur : petit point d'information

Cela fait 10 mois qu'une vingtaine d'élus de la Brenne et du Morvan planchent sur le sujet.

Ils vont aujourd'hui nous faire part de leurs travaux, de leurs réflexions mais aussi de leurs points de vues. En avant propos ces témoignages seront accompagnés de films.

Nous avons invité les autres porteurs de projet du Groupe gestion de l'espace que nous remercions de nous accompagner sur ce séminaire final

Nous avons organisé deux temps de débat avec le public 1 / Débat avec la salle en fin de matinée,

2/ table ronde débat avec les porteurs de projet cet après midi,

<u>Petits papiers sur vos sièges</u>: nous vous proposons de vous exprimer poser vos questions ou d'apporter vos réflexions sur la thématique abordée ce matin et de faire passer vos papiers à ... Cela nous servira à saisir l'ensemble des interrogations et des apports du public et Nicolas Sanaa et Denis Caraire en feront la synthèse et vous en feront un résumé pour introduire le débat. Cela complètera les questions orales.

Avant d'écouter les élus, je vous propose de revenir à la genèse de cette réflexion avec Dany CHIAPPERO du Parc de la Brenne et Olivier THIEBAUT du Parc du Morvan qui vont nous présenter le dispositif qui a été mis en place pour mener la réflexion ...

#### Présentation du dispositif :

Par Dany Chiappero, Olivier Thiebaut

- La Brenne et le Morvan deux territoires très ruraux, deux problématiques différentes.
- Le choix d'une démarche d'animation-concertation avec l'appui d'un prestataire
- Les groupes de travail : des élus concernés par les questions d'aménagement du territoire mais peu habitués à la planification
- Les cinq temps d'animation : pour les élus des deux Parcs (et leurs techniciens associés) il s'agit de ressortir à la fin de ce projet avec un « bagage » amélioré et partagé sur les principales préoccupations en matière d'aménagement des territoires et ainsi disposer des

bases pour « tenir sa place » dans les futurs débats sur les questions de planification. En fait cela représente 7 temps avec les séminaires qui font pleinement partie du processus de mobilisation.

#### **Restitution Atelier 1 : l'écoute active**

Par Gilles de Montalembert (maire de la Roche-en-Brenil, Morvan) et Pierre Morizet (maire de Chazelet, Brenne)

#### Objectifs de l'atelier 1

- Se connaitre (en Morvan, les élus viennent des 4 coins Parc et ne se connaissent pas toujours / en Brenne, le Parc est associé au Pays Montmorillonnais qui réfléchit sur un SCOT. La nouvelle CdeC Marche occitane Val d'Anglin compte 10 communes du canton de St-Benoit « hors Parc »).
- Se retrouver sur un constat commun (les ressources du territoire) en tant que base de travail, issu des différents territoires vécus aux problématiques spécifiques
- Identifier et hiérarchiser les préoccupations en matière de développement et besoins.
- Visualiser les liens du territoire (internes et externes).
- Approcher les enjeux de la planification sans préjuger des outils et procédures à mobiliser ensuite.

#### **Restitution Atelier 2 : le ciblage sur les préoccupations prioritaires**

Par André Mercier (maire de Dun-sur-Grandry, Morvan), Robert Dumas (conseiller municipal et communautaire, Brenne) et Philippe Léaument (chef de projet SCoT ruraux, DDT 36)

#### Objectifs de l'atelier 2

- Cadrage sur les priorités à partir des ressources du territoire, des attentes et problématiques identifiées.

#### Débat et questions soulevés dans la salle

#### Regard de Serge Bonnefoy de Terres en ville à l'issue de la présentation des temps d'animation 1 et 2

Question: Par rapport à la démarche et la méthodologie d'animation proposée par les 2 Parcs, que retenez-vous? Je pense que l'on peut faire un lien avec le principe de qualité territoriale que vous développez dans votre projet « SCoT Qualiter » qui « vise à valoriser les acquis du territoire, ses ressources propres et ses acteurs » ?

Réponse : si le SCOT n'est qu'une édiction de normes, c'est peu intéressant. Si le SCOT est seulement un outil pour gérer le nombre de logements, la densité, le nombre d'habitants, ce n'est pas un outil approprié aux problématiques rurales.

L'opération SCoT QualiTer a mis en valeur l'intérêt de conduire une réflexion sur le volet identité du territoire/ projet économique du territoire. L'idée étant de travailler sur la dynamique de territoire.

La réflexion SCoT Qualiter développe un concept éco-territorial. On doit partir des ressources du territoire, existantes ou à révéler : paysage, environnement, habitat vernaculaire. A partir de ces éléments on essaie de développer une gouvernance pour qu'une stratégie se détache, permettant d'accoucher d'un projet de qualité territoriale.

Le projet Terres en Villes a regardé le SCOT sous l'angle de la qualité territoriale : panier de biens et de services.

Le PADD doit refléter la stratégie et ne pas empiler des normes.

#### Point commun avec les premières conclusions de l'expérience en Brenne-Morvan :

Nous avons un problème de planification en France : notre planification sépare stratégie et programmation, confond stratégie territoriale et édiction de priorités et de normes sur une liste de thématiques.

#### Complément par rapport à l'expérience en Brenne-Morvan :

On ne peut pas penser un territoire tout seul mais on devrait le penser en termes de multiappartenances (le morvandiau est morvandiau, bourguignon et aussi français et européen). Il existe différentes échelles d'identités dynamiques.

L'action publique en faveur du développement local s'est trop longtemps en France détaché de l'espace dans lequel pourtant elle s'inscrit.

Il faut envisager les liens entre la ville et les autres territoires.

# Restitution : Voyages au Pays des Combrailles et dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez

Par Jean-François Seron (conseiller municipal de Bazoches, Morvan), Michèle Desmoulin (conseillère municipale d'Anost, Morvan) et Robert Dumas (conseiller municipal du Blanc, Brenne)

#### Objectifs des voyages

- Partage d'expériences sur des actions innovantes en matière de développement du territoire, lien aux processus de planification.
- Echanges d'élus à élus

#### Regard de Gilles Rey-Giraud, ETD à l'issue de la présentation des 2 voyages d'études

Question : En tant que responsable de l'équipe « économie, services et politiques territoriales » du centre de ressources ETD, comment réagissez-vous sur le voyage comme ressource d'animation et l'intérêt des échanges des élus entre eux et avec un autre territoire confronté à des problématiques d'organisation, d'aménagement et... de planification ? Vous avez aussi certainement des expériences intéressantes pilotées par ETD ou identifiées dans votre projet ?

Réponse : dans ces approches de planification, le projet territorial est essentiel : il se situe en amont et le SCoT n'est qu'un outil déclinant ce projet sous l'angle de l'urbanisme et de l'aménagement. Les voyages d'études, même s'ils restent difficiles à financer, sont des outils très pertinents car un territoire n'est pas indépendant, il s'inspire des autres pour réaliser son projet de territoire. Au-delà des voyages proprement dits et à une échelle financièrement plus abordable, il est important d'associer les territoires voisins à ses propres réflexions et de participer aux leurs.

#### Vertus du voyage :

- apport d'expériences
- rapports qui se créent entre les participants
- ouverture sur d'autres territoires

#### Points commun entre les 2 expérimentations :

Dans l'expérimentation en Brenne Morvan tout comme dans le projet d'Etd, finalement on parle tout autant de projet territorial que de planification. Il importe pourtant de bien faire le distinguo entre les deux : le projet de territoire (c'est-à-dire les choix politiques pour l'avenir du territoire) se décline d'une part en orientations de planification (destination des espaces, localisation des logements à produire, des activités économiques, des services, implantation d'équipements, de réseaux...), d'autre part en axes opérationnels de développement : tout le projet n'a pas vocation à se retrouver dans le SCoT.

#### Enseignement de ces expériences / point de vigilance :

- mettre en capacité les acteurs du territoire à travailler avec des territoires environnants

Ex : dans les territoires qu'a regardé ETD, certains territoires qui ne sont pas dans des SCoT ont commencé à s'inviter / être invités dans des territoires environnants où il y a des SCoT.

- réfléchir à l'identité territoriale à partir du regard de l'intérieur mais aussi de l'extérieur

#### « Souriez vous êtes scotés »

Présentation du projet par Catherine Sadon, directrice de l'Association de promotion et de Fédération des Pays (voir ppt en annexe)

Catherine évoque rapidement le tour de France puis les <u>enseignements qui en ressortent au plan de la mobilisation des élus et acteurs</u> de territoires ruraux à s'engager dans une démarche de planification spatiale. Avec des exemples à l'appui.

# Résultat de la synthèse des « petits papiers » mis à disposition du public pour faire part de leurs remarques et questions.

5 domaines thématiques

#### 1. Questions concrètes : sur l'expérience Brenne/Morvan :

o Combien ça coûte ?

Au total 60 000€ dont 40 000€ animation / 10 000€ pour logistique (séminaires, voyages études...)/ 10 000€ de frais salariaux.

FEADER/ DATAR/ministère de l'Agriculture

o Pourquoi avoir répondu à l'appel à projet Réseau Rural Français/ pourquoi vous êtes-vous lancés ?

Car cela fait écho avec les problématiques des territoires ruraux

- o Pourquoi avoir répondu ensemble ?
  - Dany Chiappero et Olivier Thiébaut ont l'habitude de travailler ensemble (cf. réseau urbanisme et paysage de la Fédération des Parcs, film « un monde pour soi » sur l'urbanisme rural...)
  - des territoires proches dans leur ruralité
  - conditions de l'appel d'offre : interterritorialité (entre Parcs mais aussi partenariat à un second niveau avec les pays proches)
  - première lecture au premier degré de l'APP sur la mobilisation des élus aux processus de planification qui répondait à un besoin sur nos deux territoires.

L'avantage de la démarche est d'avoir permis aux prestataires de ne pas s'enfermer dans les préoccupations d'un territoire et donc de tirer des éléments certainement plus transposables.

o Relation entre élus Brenne et élus Morvan ?

Ces rencontres ont enrichi les questionnements des uns et des autres. Jean-François Seron avoue que la démarche Brenne/Morvan a été un plaisir partagé. Les élus souhaiteraient d'ailleurs poursuivre cette collaboration.

o Ateliers ouverts aux habitants? Associations? Acteurs du territoire

C'était prématuré par rapport à l'état d'avancement de la démarche dans les territoires et dans l'esprit des élus. La mobilisation des élus était réellement nécessaire en amont pour redéfinir les enjeux du territoire. La mobilisation des habitants se fera par la suite, lors de l'élaboration du SCoT en Brenne par exemple avec des élus déjà concernés et impliqués dans leur projet de territoire.

Cela dit, une représentante d'association culturelle était présente au second voyage d'études en Livradois-Forez (invitation des membres de la commission Patrimoine du PNR Brenne pour commencer à élargir le cercle et préparer la concertation).

#### 2. Territoires ruraux et planification

o Pourquoi utiliser le terme planification qui semble plus adapté pour les agglomérations urbaines?

Les territoires ruraux sont singuliers, organisés autour de multipolarités. Ils ne s'organisent pas de la même façon que les territoires urbains.

Cependant, opposer le rural à l'urbain n'a plus de sens, c'est une réflexion sur les outils qui doit être menée.

#### 3. Maîtrise et implication des élus

Il est constaté que les élus locaux ne sont jamais assez associés alors que ce sont les premiers concernés par la planification.

o Comment à partir de mandats locaux, peut-on envisager de changer d'échelle (intercommunale) sans être dépossédés ? Il est remarqué que le schéma le plus fréquent est celui du « Top down », c'est-à-dire que la décision vient de l'Etat, sans être appropriée par les élus locaux. Le dictat de l'administration prime dans l'élaboration des PLU.

Comment déclencher l'étincelle ?

o Où sont les décideurs et les grands élus ?

C'est la difficulté pour mener à bien un projet de planification. Les élus sont tous appelés à participer mais chacun a un rôle différent : le rôle décisionnaire revient aux « grands élus » mais el groupe de travail a besoin d'élus disponibles à des fréquences très rapprochées et se composent souvent d'élus qui ont moins de représentations au niveau politique. Pour autant Catherine Sadon a remarqué la nécessité qu'un élu leader se dégage du groupe de travail pour mener à bien la démarche. Cela ne veut pas dire que c'est nécessairement un élu « décideur, mais ce sera lui qui portera la démarche sur la durée et auprès des instances de décision. Il faut arriver à structurer un message fort que les grands élus s'approprient et transmettent ensuite.

#### 4- Qualité et identité

- o Prendre en compte analyse géographique
- o Personne ne parle de paysage : n'est-ce pas l'élément transversal recherché ?
- o Décalage unité physique/ humaine/décisionnelle

On a remarqué que le paysage est très souvent l'entrée choisie par les territoires (charte paysagère et architecturale) pour aborder la question de la planification; on n'en a pas parlé ici car on s'est concentré sur des méthodes de mobilisation en amont et que nos territoires ont déjà conduit ces approches paysagères. Mais quand on parle de ressources des territoires, le paysage est sous-jacent.

#### 5- Rôle des PNR

o PNR périmètre ou projet de territoire ?

#### **Interventions orales**

#### Intervention d'un élu :

Au regard du futur des collectivités, comment va-t-on pouvoir faire des choix, comment les élus vont-ils pouvoir être partout ... ? On est un peu perdu, comment va-t-on prioriser ?
 L'élu va se transformer en hydre à plusieurs têtes : santé/services/travail/urbanisme/environnement...ll y a un travail important à faire pour éclaircir cette forme de confusion pour la gestion des territoires.

#### Projet de territoire et spatialisation

O Comment faire le lien entre un projet de territoire qualitatif et la planification qui se traduit en plan ?

Serge Bonnefoy : Comment peut-on parler d'un projet de territoire sans sa traduction spatiale ? Comment peut-on penser que le projet de territoire n'est pas spatialisé ? Cette traduction spatiale

quelquefois conflictuelle fait gagner beaucoup de temps par rapport aux pressions extérieures. La proposition d'élaborer des schémas régionaux SRADT prescriptifs à l'image du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) n'a pas été retenue dans le cadre de la Loi ALUR. Ce qui ne facilite pas une planification territoriale cohérente entre les différents échelons territoriaux. L'objectif doit être d'avoir des SCOT plus adaptés aux territoires ruraux.

Pour Catherine Sadon, l'important est le projet. Une unique procédure ne peut pas être adaptée à tous les territoires. Chaque territoire doit l'adapter à ses enjeux.

o Impérialisme linguistique imposé par l'Etat dans la ruralité : les PLU, les PLUI... quand va-t-on en finir ?

#### Déjeuner

### Après- midi : Vers une planification adaptée aux territoires ruraux

#### Rappel de Stéphane Adam:

- fin de la restitution des ateliers Brenne Morvan par les élus,
- des questions à ETD et Terres en Ville pour éclairer cette question de la prospective,
- synthèse des deux projets avec le point de vue des prestataires et des techniciens de Parcs,
- table ronde sur la question d'une planification adaptée aux territoires ruraux.

<u>Petits papiers</u>: Faire passer aux ramasseurs au « fil de l'eau » mais au plus tard à 14h45 et Dominique Deleaz CETE vous en fera le résumé pour introduire le débat.

#### Restitution Atelier 3 : Exercice de voyance éclairée

Présenté par Jean-François Seron (conseiller municipal de Bazoches, Morvan), Pierre Morizet (maire de Chazelet, Brenne) et Philippe Léaument (chef de projet SCoT ruraux, DDT 36)

#### Objectifs de l'atelier 3

- Exercice de voyance éclairée autour de la prospective sur les territoires.
- Elaboration de scénarios contrastés pour l'aménagement.

# Regard de Gilles Rey-Giraud d'ETD à l'issue de la présentation de l'atelier 3 et de l'outil Question :

En réaction, Gilles Rey-Giraud, dans le cadre de votre projet, vous soulevez le fait que les démarches prospectives sont le plus souvent absentes dans les démarches de SCOT : comment les faciliter ?

#### Réponse :

La prospective est une démarche importante pour élaborer un projet territorial et, donc, la planification. Elle permet de mettre l'accent sur l'interdépendance des éléments du système territorial et donc des choix que l'on fait (par exemple la localisation de nouvelles zones d'habitat a des incidences sur l'implantation de réseaux, de services, d'activités économiques...); elle pointe aussi l'importance des relations avec les espaces environnants, notamment pour les territoires ruraux : par exemple, le choix de valoriser la biomasse forestière pour le chauffage dans un territoire rural ne peut être fait sans prendre conscience de l'influence des décisions d'une grande ville voisine qui pourrait capter à son profit la totalité de la ressource forestière en implantant une centrale de cogénération.

La culture de la prospective doit être développée auprès des agents de développement des structures

publiques et des élus pour réfléchir à l'avenir et au fonctionnement du territoire. Ce n'est généralement pas un manque de capacité à se projeter mais plutôt un manque d'habitude et de méthode : la prospective est considérée comme lourde, coûteuse et donc réservée à l'échelle nationale, régionale ou de grandes agglomérations. A l'échelle des territoires, il y a un véritable enjeu à se projeter à la fois dans le temps et à l'extérieur et pas uniquement sur un horizon rêvé. Il s'agit plus de de se mettre dans une posture prospective et pour cela il n'y a pas toujours besoin de bureaux d'étude spécialisés. Il faut poser différentes hypothèses par rapport aux enjeux actuels et faire bouger le curseur de ce qui se passerait si ... Il faut être modeste et concevoir des outils et des méthodes simples et appropriables. Travailler sur ce qui peut advenir c'est un outil pour maintenant, pour se mettre en posture d'adaptation.

#### Regard de Serge Bonnefoy de Terres en Ville

Question : Serge Bonnefoy, votre projet visait à montrer la plus value d'une concertation entre territoires ruraux et urbains dans le cadre de démarches de planification spatiale et en particulier dans la capacité des acteurs à se projeter ?

Réponse : la prospective ne doit pas partir que de l'existant mais laisser une bonne part au possible, au probable, aux potentialités du territoire. Elle s'appuie sur un diagnostic patrimonial (à l'image de la Charte forestière de Chartreuse). Un travail en amont permet de construire une stratégie de territoire.

#### Synthèse à 4 voix :

Aude Lavigne (la Manufacture des Paysages), Pierre Hamelin (la Compagnie des Urbanistes), Dany Chiappero (PNR Brenne) et Olivier Thiébaut (PNR Morvan)

- Enrichissement des élus

La démarche a permis de donner des outils aux élus et techniciens qui vont devoir s'en saisir par la suite pour mettre en place leur projet de territoire. Elle a également aiguisé leur esprit critique sur leur territoire et les outils pouvant être mis à leur service.

- Animation

L'animateur n'est pas le seul acteur/accoucheur de la méthode. Il est important de regarder qui peut accomplir ce rôle sur le territoire : CPIE, Association éducation populaire,...

- Adaptation de l'outil SCOT aux territoires ruraux
- Charte de Parc

La charte doit être applicable et lisible. Le travail de Dominique Deleaz, urbaniste à la CETE de Lyon, est mis en avant : l'application de la charte doit se faire à une échelle adaptée. Il s'agit de bien connaître la charte pour que ses enjeux soient appliqués dans les documents de planification du territoire.

On propose la charte comme un outil renforcé dans le processus de planification pour décliner le projet de territoire, pas seulement pour les Parcs mais pour les autres territoires ruraux et notamment les pays.

Au delà du SCoT, document considéré comme obligatoire un jour ou l'autre, et qu'on pourrait considérer comme la spatialisation de la charte, les prestataires LCDU et la manufacture des paysages proposent un outil de conduite adapté : le plan guide. Il comprendrait une partie projet avec des actions à mettre en œuvre et des clauses de revoyure, qui se réviseraient fréquemment en fonction des avancées des actions sur le périmètre d'étude (et des évolutions extérieures aux territoires). C'est une souplesse nécessaire aux territoires ruraux qui n'ont pas l'ingénierie interne pour mettre à jour un document lourd comme le SCoT. C'est un outil que les Parcs ont mis en place dans leurs nouvelles chartes avec le programme d'actions à 3 ans ; il s'agirait de le généraliser pour concentrer les efforts de mise en œuvre du SCOT qui doit rester un document dynamique.

Le Morvan a mis en place un outil le PIAGE à l'échelle intercommunale qui va dans ce sens pour accompagner les intercommunalités dans la mise en place d'une planification.

Pour les territoires de Parc, le SCOT, en apportant la spatialisation des intentions, en incluant cette charte renforcée, une position de PPA exigeante et un plan guide, pourrait ainsi être l'occasion de fusionner deux éléments du projet de territoire, l'un porté par le Parc (en caricaturant, préservation des ressources qualitatives), l'autre porté par les territoires des CdeC (en caricaturant, développement économique), et d'aboutir réellement au projet de développement durable que représente le label Parc naturel régional.

#### **Interventions:**

O Un hommage est rendu aux urbanistes privés de bonne qualité qui ont une bonne connaissance du milieu rural. Les bureau d'études servent les volontés des élus mais doivent également être porteurs d'un message.

# Résultat de la synthèse des « petits papiers » mis à disposition du public pour faire part de leurs remarques et questions par Dominique Déléaz.

#### 1. Rêve ou réalité

 Est-il encore possible de rêver parmi tous ces règlements et codes ? Va-t-il falloir rédiger le 65<sup>ème</sup> code français : celui du ruralisme environnemental ?

Un des meilleurs moyens de pouvoir rêver, c'est de faire l'aller-retour entre rêve et réalité Prospective = aller retour permanent entre Rêve et réalité

#### 2. Urbanisme rural ou ruralisme?

o C'est quoi l'urbanisme en milieu rural?

Urbanisme en milieu rural = urbanisme à adapter au monde rural : les exigences ne sont pas les mêmes. Des exigences adaptées aux réalités de pression, réalités économiques, à l'ingénierie

O Sans planification, que va-t-il arriver aux territoires ruraux ?

#### 3. Quel apport de la démarche au projet

Le SCOT sera ce que les élus en feront.

Le SCOT sera ce que les générations futures en feront.

# Table-ronde/ débat : Quelles propositions, adaptations, recommandations pour une planification adaptée aux territoires ruraux ?

Avec Jean-Claude Nouallet (vice président du Parc naturel régional du Morvan), Robert Dumas, Catherine Sadon, Gilles Rey-Giraud et Serge Bonnefoy

- Messieurs les élus : au final qu'a apporté cette expérience dans le processus de planification de vos territoires et, par rapport à la question du ou des SCOT, quelles adaptations jugeriez vous nécessaires à des territoires de Parc ou de Pays comme les vôtres ?
- Mme, Mrs les porteurs de projet : quelle réaction par rapport aux propositions des Parcs sur ces questions (renforcement des chartes de Parc et plan guide) et quelles propositions d'adaptation pourriez vous recommander à la suite de vos projets respectifs ?
  - Selon Jean-Claude Nouallet, le SCoT est un dispositif qui lie l'urbain et le rural et doit être approprié par les élus/usagers. Cependant, il est nécessaire de clarifier les domaines d'action du document (ex : gestion forestière). L'outil SCoT pourra envisager de mettre des moyens en commun afin de stopper l'hémorragie démographique et économique.

- Gilles Rey-Giraud considère que beaucoup d'outils issus de la gestion de l'espace urbain ne sont pas adaptés aux territoires ruraux : SCoT (trop rigides s'ils sont instruits à l'identique que dans des agglomérations), écoquartier (facteurs trop contraignants)...Même si le code de l'urbanisme actuel pointe des enjeux tout aussi pertinents pour le rural, la réalité de ces territoires ruraux (moyens humains et financiers limités, spécificités territoriales, faible culture de l'urbanisme...) devrait conduire à une instruction de l'Etat plus souple que pour l'urbain : il faut que l'outil SCOT soit plus progressif, plus pédagogique.
  - Par ailleurs, les messages sous-jacents au SCoT comme la lutte contre l'étalement urbain, la densification, la diminution de la consommation énergétique liée aux déplacements... doivent être repensés en fonctions des spécificités du milieu rural, car ils sont, en l'état, difficilement compris par les acteurs locaux.

L'Etat et la Région doivent s'investir de ces questions.

- Serge Bonnefoy pointe du doigt la difficulté française à faire du transversal. Les procédures SCOT sont conduites comme une liste des courses (notamment au niveau des équipements et des infrastructures) plutôt que comme de l'urbanisme.
  - Un bon SCOT devrait pouvoir s'expliquer en 2 ou 3 objectifs. La qualité du projet ne se mesure pas au nombre de pages! Ce n'est pas la peine de faire 1000 pages indigestes et inadaptables. En France, quelques SCoT ont été rédigés de manière à être lus aisément par tous (ex celui de l' Agglomération de Montpellier).
- O D'après Catherine Sadon, il n'y a pas de recette miracle au SCoT, c'est un outil parmi d'autres.
  - La période de décentralisation actuelle permet de se questionner sur le rôle de l'Etat pour l'avenir. Il s'agit d'inventer une nouvelle relation entre Etat et territoires.

Le projet de territoire doit porter sur :

- La production des terres (agriculture)
- L'économie résidentielle/ développement économique
- La valeur que l'on confère aux aménités (ex : quelle valeur pour la forêt ?)

#### Intervention (amère) du directeur du PNR Morvan :

Les chartes de Parc sont littéralement des projets de territoire. Pourtant, aujourd'hui l'Etat ne reconnait pas la légitimité de ces documents dans les processus de SCOT.

#### Intervention

o A qui les enseignements du projet vont-ils être portés ?

Selon les porteurs de projet, il est regrettable que l'interpellation prévue de l'Etat ne soit pas organisée au sein du Réseau Rural Français. Les résultats de l'appel à projet ne sont pas portés vers le ministère concerné.

Prélude conclusion: Synthèse du questionnaire décalé, Denis Caraire

**Conclusion :** Christian Guyot , Vice-président du Morvan

### Annexe 1 : programme de la journée de restitution



#### Le Parc naturel régional de la Brenne

arc (1 département, 1 pays, 3 communautés de communes) réfléchit avec les CdC de son territoire à la mise en œuvre d'un SCOT rural,

à l'échelle du Parc élargi à la CdC de la Marche occitane-Val d'Anglin. Le groupe de travail est constitué d'une douzaine d'élus représentant les trois CdC et le Parc, et de trois élus d'un pays voisin associé à la démarche, le pays du Montmorillonnais.

#### Un prestataire





La compagnie des urbanistes associée à la manufacture des paysages a accompagné notre réflexion à travers 3 journées d'animationconcertation conduites dans chaque territoire et deux voyages d'études en commun.

#### Le Parc naturel régional du Morvan

à cheval sur quatre départements et quatre pays (17 communautés de communes) s'interroge sur des outils

alternatifs de planification. Les élus du groupe de travail représentent les 4 départements, les pays et le Parc.

#### Contact

Parc naturel régional du Morvan Maison du Parc 58230 SAINT-BRISSON Tél: 03 86 78 79 00 Fax: 03 86 78 74 22 administration@parcdumorvan.org

Visitez les sites du Parc : www.parcdumorvan.org www.patrimoinedumorvan.org http://tourisme.parcdumorvan.org

#### Venir à Saulieu

#### Depuis Paris

TGV: départ Gare de Lyon - 6h53, arrivée Montbard - 7h57

Bus 70: départ Montbard - 8h15, arrivée Saulieu Gare - 9h08 (à 2 mn de l'espace Jean Bertin : remonter l'avenue de la Gare sur 50m,

le site est à votre droite)

#### Retour Paris

Bus 70 : départ - 16h17 Saulieu Gare, arrivée Montbard - 17h10

TGV: départ Montbard - 17h34, arrivée Paris Gare de Lyon - 18h37.











Parc naturel régional du Morvan Saulieu, 11 octobre 2013

Le Parc de la Brenne et le Parc du Morvan participent aux travaux du groupe «gestion de l'espace» du Réseau Rural Français, sur les conditions de réussite de la planification en territoire rural. Notre projet porte sur une démarche expérimentale pour la mobilisation des élus sur la planification spatiale et une question, avec quel outil adapté aux besoins et attentes de territoires très ruraux?

Ce séminaire final constitue le temps de synthèse des réflexions menées depuis 10 mois dans les deux territoires.

C'est aussi l'occasion d'inviter les autres porteurs de projet du groupe à échanger sur les résultats de nos travaux.

#### Les cinq temps d'animation en Morvan

Le 10 décembre 2012 (Planchez-en-Morvan)

Atelier nº 1: L'écoute active

Le 19 mars (Planchez-en-Morvan)

Atelier n°2 : Commencer à se projeter : cibler les préoccupations prioritaires

Les 11 et 12 avril

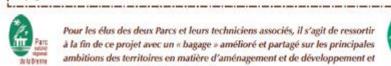
#### Voyage d'étude au Pays des Combrailles

Le 3 juin (Planchez-en-Morvan)

Atelier n°3 : Exercice de «voyance éclairée», se projeter dans l'avenir pour décider

Les 25 et 26 septembre

Voyage d'étude en Livradois-Forez: l'atelier d'urbanisme rural du Parc



Pour les élus des deux Parcs et leurs techniciens associés, il s'agit de ressortir à la fin de ce projet avec un « bagage » amélioré et partagé sur les principales ambitions des territoires en matière d'aménagement et de développement et sur les outils de planification adaptés.



Déroulé prévisionnel Séminaire de restitution

Urbanisme et planification en territoires très ruraux, subir ou s'engager ?

9h30

Accueil café

Espace Jean Bertin à Saulieu

10h

Mot d'accueil Jean-François Seron, président du groupe de travail urbanisme et paysages du Parc naturel régional du Morvan

10h15

Démarches d'animations pour une mobilisation sur les processus de planification en milieu rural

#### **Projet Brenne/Morvan**

Comment mobiliser les élus pour la mise en place d'une démarche de planification spatiale et avec quel outil adapté aux besoins et attentes de territoires très ruraux

Dany Chiappero, Olivier Thiébaut, mission Urbanisme et Paysages des Parcs de la Brenne et du Morvan présentent le dispositif mis en œuvre.

Restitution « Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme »

Les élus du groupe de travail présentent au public les résultats de leurs travaux et les méthodes d'animation utilisées. Projection vidéo en avant-propos

#### Atelier n°1: l'écoute active

Gilles de Montalembert, Pierre Morizet, maires de La Roche-en-Brenil (Morvan) et Chazelet (Brenne) Trois séries d'animations ludiques pour une large écoute des préoccupations des élus, à partir de leurs constats et vécus.

#### Atelier n°2 : le ciblage sur les préoccupations prioritaires

André Mercier, maire de Dun-sur-Grandry (Morvan), Robert Dumas, conseiller municipal du Blanc et Philippe Leaument, DTT 36 (Brenne)

Après un bilan sur les ressources des territoires ressorties de l'atelier n°1, la réflexion s'est recentrée sur les priorités exprimées. Info-débats et tables rondes participatives sur 3 thématiques :

- organisation et couverture par les services
- habitat, maintien et accueil des populations
- économie, environnement et activités

#### Voyages au Pays des Combrailles et dans le Parc du Livradois Forez

Jean-François Seron, Michèle Desmoulin, conseillers municipaux de Bazoches et d'Anost (Morvan), Robert Dumas (Brenne)

Le travail est conçu sur un mode collaboratif et très impliquant :

- les élus des deux Parcs se mêlent pour questionner et relever les « points clés », analogies ou différences à partir des témoignages thématiques proposés par les équipes locales
- un « carnet de voyage » proposé aux participants sert à la fois de « carnet d'enquête » et de « carnet de synthèse »

11h25

#### « Souriez vous êtes scotés »

#### Catherine Sadon, directrice de l'Assocation de promotion et de Fédération des Pays

L'APFP et la Fédération des SCoT en partenariat avec la FNCAUE ont effectué un tour de France de 10 réunions régionales, abordant l'émergence de SCoT dans les territoires ruraux. Catherine Sadon évoquera ce tour de France et les enseignements qui en ressortent au plan de la mobilisation et de l'incitation des élus et acteurs des territoires ruraux à s'engager dans une démarche de planification spatiale.

12h

#### Débat avec la salle

animé par Stéphane Adam, Fédération des parcs naturels régionaux de France, coanimateur du groupe «gestion de l'espace» du Réseau Rural Français

12h30

**Buffet** offert par le Parc naturel régional du Morvan et le Réseau Rural Français

Distribution aux convives de questionnaires « décalés » sur les thèmes du séminaire.

13h45

#### Vers une planification adaptée aux territoires ruraux

Suite de la restitution : se projeter dans l'avenir pour décider

Atelier n°3 : Exercice de « voyance éclairée »

Jean-François Seron, Pierre Morizet et Philippe Leaument

Cette journée est centrée sur la prospective territoriale et la capitalisation autour des priorités et des outils du développement territorial. Après des ateliers prospectifs fondés sur la démarche de la DATAR (Territoires 2040), les élus travaillent « sans limites » sur 4 scénarios contrastés selon les enjeux issus de l'atelier n°2.

Projection vidéo en avant-propos

14h30

#### Synthèse à 4 voix

Aude Lavigne, manufacture des paysages, Pierre Hamelin, la compagnie des urbanistes Dany Chiappero et Olivier Thiébaut

Synthèse des résultats des travaux en Brenne et en Morvan

Capitalisation des éléments de méthodes d'animation pour la transposition à d'autres territoires Quels outils entre projet de territoire et planification paraissent pertinents à l'issue de ce projet ?

15h

#### Table ronde-débat

Capitalisation: quelles propositions, adaptations, recommandations pour une planification adaptée aux territoires ruraux? regards croisés entre élus et porteurs de projet du groupe de travail « gestion de l'espace » du Réseau Rural Français

Jean-Claude Nouallet, vice-président du Parc naturel régional du Morvan et président du Pays Autunois-Morvan, Robert Dumas, élu du Parc naturel régional de la Brenne, Catherine Sadon APFP, Gilles Rey-Giraud ETD, Serge Bonnefoy Terres en ville

En guise de prélude à la conclusion de cette journée, Denis Caraire et Aude Lavigne projettent une « exploitation humoristique » du mini sondage du repas.

16h

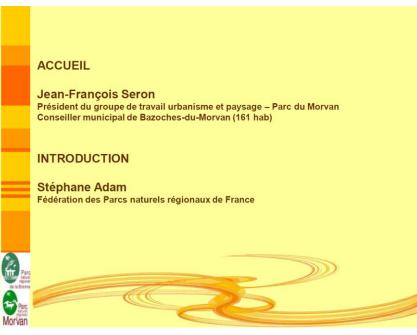
#### Conclusion

Christian Guyot, vice-président du Parc naturel régional du Morvan

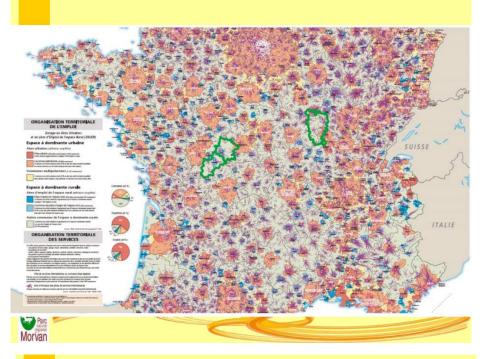
Pot de l'amitié

### Annexe 2 : Powerpoint de présentation









Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme

#### Atelier n°1 : l'écoute active

#### □ Objectifs de l'atelier

- Se connaitre.
- Se retrouver sur un constat commun (les ressources du territoire et les problématiques spécifiques) en tant que base de travail,
- •Identifier et hiérarchiser les besoins et préoccupations en matière de développement .
- Visualiser les liens du territoire (internes et externes).
- Approcher les enjeux de la planification sans préjuger des outils et procédures à mobiliser ensuite.





# Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme

Maire de Chazelet (Parc de la Brenne, 118 hab)



Chaque participant est invité à présenter en aparté à son voisin de gauche
Les participants en cercle dans un ordre aléatoire, sont invités à décliner la présentation
de la personne qui leur a parlé



# Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme



# Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme



# Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme





A l'invitation de Aude LAVIGNE les participants sont invités à s'exprimer chacun leur tour sur les propositions choisies.

Au fur et à mesure que la personne au centre parle, les participants sont invités à se rapprocher ou à s'éloigner selon que ce qui est dit les touche.

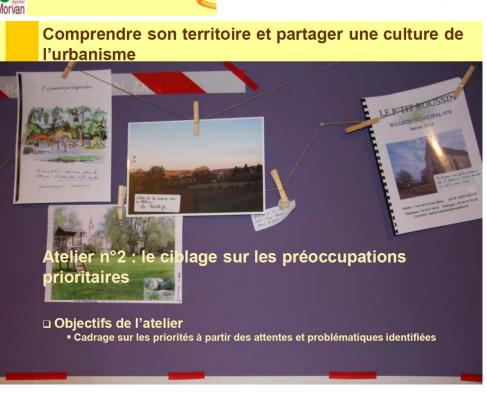


# Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme











Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme

Info-débat n°1 : passer des ressources du territoire aux projets de planification

#### □ Questionnements:

- Sur quels atouts du territoire s'appuyer pour élaborer un projet d'organisation globale?
- Comment les objectifs de préservation et de protection de l'environnement portés par la charte peuvent-ils servir la vie et le développement du territoire ?
- Quels sont les freins à une organisation commune à l'échelle du grand territoire ?



#### Synthèse des échanges **INFODEBAT 1**

#### **LES ATOUTS**

- 1- Faible pression/ faible densité
- 2- Une diversité: des spécificités / des identités

#### 3- Un cadre de vie agréable

Territoire rural assez homogène et préservé (environnement)

4- Tourisme rural

#### 5- L'agriculture se maintient et des potentialités existent :

éco-filière bois émergente

filière caprine

Recyclage de l'activité économique depuis le textile vers d'autres activités.

#### 6- Volonté de maintenir un territoire vivant.

Des services et des activités économiques existent (encore)

#### 7- Atouts humains :

Savoir-faire

Mobilisation : La question de l'hôpital a démontré la capacité du territoire à se mobiliser pour ce qui est important Des leaders (personnes) sur le territoire

8- «On est plus pauvres des plus pauvres, on ne peut pas aller plus

#### 9- Des bases existantes pour travailler ensemble:

25 ans d'expérience de la réflexion partagée

Organisation en communautés de communes, même si cer tains ne s'y retrouvent pas, d'autres y voient un atout (homogénéité concertation)

La charte : un vrai point d'appui

Mutualisation des moyens pour gérer le territoire



ion sur les territoires des Parcs de la Brenne et du Morvan accompagnée par la Compagnie des urbanistes et la manufacture des pays

#### Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme

Info-débat n°2 : quelles difficultés rencontrées sur mon territoire et comment des solutions peuvent être trouvées à l'échelle du grand territoire?

#### □ Questionnements :

- Habitat, maintien et accueil des populations.
- Economie, environnement et activités.
- Organisation et couverture par les services.



#### Synthèse des échanges **INFODEBAT 1**

#### LES FREINS

1- Manque de volontés politiques, baronnies Intérêts divergents dans/chez les forces vives Conflits d'intérêts/ intérêts différents :

- entre CC et communes
- entre communes
- entre organisations professionnelles
- entre politiques

#### 2- Morcellement, coupures institutionnelles

Interrogations fortes sur le « fait départemental » (« cela aurait été plus simple avec un 5ème département en Bourgogne » « si les départements avaient disparu, la Région nous aurait enfin reconnus »)

3- Un grand territoire, mais les entités paysagères, les populations, ne sont pas les mêmes (personnes âgées, résidences secondaires, retraités de retour au pays, touristes...)

4- La résidence secondaire n'est pas forcément un handicap, cela peut soutenir l'artisanat en particulier du bâtiment.

#### 5- Le Morvan et son développement

Le Morvan se vit trop par défaut, en « creux » en négatif... Tout part,

Le Morvan s'est traité lui même en « pays sous-développé » Choisir un nouveau modèle de développement (ex : Saint Flour : le

6- Le PNR et la Charte

Faire avec ce qu'on a.

SLE, PREPARER UN AVENIR À NOS TERRITOIRES/ Mobilisation des élus sur la planification en territoires très ruraux/ Compte-rendu de la session 2 ation sur les territoires des Parcs de la Brenne et du Morvan accompagnée par la Compagnie des urbanistes et la manufacture des paysages

2014 fenêtre de tir pour aménager la charte et se saisir du moment de l'aménagement de la charte à mi-parcours pour préciser les objectifs (urbanisme, paysage aménagements...)

Positiver, mieux expliquer (plus précisément, plus courageusement) ce que l'on veut faire, pour une Charte « outil » plutôt qu'une charte « consensus »)

Le PNR doit apporter plus qu'une Charte, et ne pas être seulement un « laboratoire d'idées » en apportant au territoire des choses tangibles

7- Mieux associer encore habitants, les « bénéficiaires finaux » et forces vives pour se prévaloir d'un débat local riche nourri et argumenté face aux différentes entités administratives.

(ex : associer les habitants aux préconisations sur les façades) 8- Plus d'engagement « Morvan » de la part des élus « Morvan »

Que les élus du PNR se mettent d'accord sur un « document Parc »







# Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme

Capitalisation et hiérarchisation



# Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme



# Voyages au Pays des Combrailles et dans le Parc naturel régional du Livradois Forez

□ Jean-François Seron

Président du groupe de travail urbanisme et paysage – Parc du Morvan Conseiller municipal de Bazoches-du-Morvan (161 hab)

☐ Michèle Desmoulin

Conseillère municipale d'Anost (Parc du Morvan, 692 hab)

☐ Robert Dumas

Morvan

Conseiller municipal du Blanc (Parc de la Brenne, 6968 hab)





# Comprendre son territoire et partager une culture de l'urbanisme

# Voyage au Parc naturel régional du Livradois-Forez



- Atelier d'urbanisme rural
- Le PLUi de la Vallée de l'Ance
- L'opération de réhabilitation à Saint-Jean-des-Ollières
- Le programme « Habiter autrement les centres-bourgs »

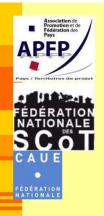




Souriez vous êtes scotés

□ Catherine Sadon
Association de Promotion et de Fédération des Pays
Directrice







PNR du Morvan et PNR de la Brenne Saulieu le 11 octobre 2013













Catherine SADON Directrice, APFP



### Le SCoT, c'est enrichissant! C'est passionnant! C'est pertinent

Objectifs : faciliter le processus de planification spatiale et convaincre les territoires ruraux





#### TOUR DE FRANCE en 9 étapes... + 1



#### ■Sensibiliser les élus et techniciens :

- « donner envie! »
  - informer et comprendre : pourquoi? comment faire un SCoT?
  - lever les craintes et écouter les territoires...
- ■Favoriser les articulations entre les démarches de développement et d'aménagement et les décisions en matière d'organisation territoriale

#### ■Mettre en avant

- -les enjeux spécifiques aux territoires
- -les bonnes idées
- -et alimenter les territoires et le Réseau rural (centre de ressources)

#### ■Proposer des améliorations pour perfectionner les politiques d'aménagement du territoire :

les adapter aux territoires ruraux

### Principaux enseignements

Les enseignements sur le projet

- 1) Aller au devant des territoires :
  - ⇒+ de 1000 participants en 10 réunions
  - ⇒ enquête, témoignages et pédagogie
  - ⇒ questionnements identiques partout mais pas les réponses
  - ⇒ organisation partenariale
  - ⇒ .....l'omni présence des forestiers
- 2) une décision plus ou moins facile à prendre
  - Faire prendre conscience des enjeux
  - Donner envie et trouver le déclic adapté au territoire



3) Des élus porteurs et passionnés qui ont envie de partager leur enthousiasme

### Principaux enseignements

Les enseignements tirés du Tour de France

- 1- un engagement dans une démarche de SCoT qui n'est pas d'évidence
- 2- une articulation avec les autres démarches territoriales à organiser
- 3- une co- construction à rechercher avec les communes et communautés du territoire
- 4- une mobilisation et une concertation avec les élus et les acteurs de l'aménagement du territoire à imaginer





Différent selon les territoires et selon leur histoire

- 1 Une problématique partagée pour laquelle une solution doit être apportée (pays chalonnais – enjeu étalement urbain/ complémentarité ville-campagne, la crainte par rapport à Natura 2000, l'eau, le THD, un contentieux,...)
- 2 –des stratégies territoriales, ou des études déjà réalisées grâce à des programmes d'aménagement du territoire

LEADER.

un diagnostic territorial (pays Chalonnais, pays Charolais, ...) ou une charte paysagére (scot Terre des 2 caps, Charolais, Figeac ..) qui donnent envie d'aller plus loin

- 3 Des financements incitatifs
  - ❖ L'appel à projet SCoT ruraux (de nombreux Pays : environ 50)
  - Le contrat de territoire (des crédits inscrits )
  - L'accompagnement en ingénierie (Régions et Départements)
     (appel à projet en amont de Midi Pyrénées, bonification de l'Alsace, le CG de la Somme...)



- L'idée d'élaborer un SCoT :
  - ☐ rarement immédiatement une volonté partagée par l'ensemble des élus d'un territoire, selon laquelle il serait absolument nécessaire de se doter d'un SCoT et que ce document constituerait l'outil indispensable au développement du territoire
- Cette prise de conscience apparaît petit à petit,
  - □ lorsque les élus ont commencé de s'impliquer et en ont perçu les réels enjeux et les opportunités pour leur territoire.
- L'engagement dans une démarche d'élaboration de SCoT
  - □ résulte le plus souvent d'un élément "déclencheur", qui permet de fédérer et de convaincre une majorité d'élus locaux de l'intérêt d'engager cette élaboration.



B- vouloir définir son avenir : quel territoire pour demain?

- 1- Peser davantage : renforcer la visibilité du territoire
  - ❖ Se faire entendre et s'organiser à cet effet
  - Une opportunité pour valoriser l'identité du territoire et fédérer autour de cette identité

Pays de Vitré, Pays Ségréen

2- Renforcer le projet de territoire et choisir son organisation

Le rôle du pays ....

- 3- une volonté locale
- Le portage politique : l'implication des élus : des élus « leader » qui ne ménagent pas leur temps (beaucoup de réunions) et de la pédagogie (et de la dédramatisation)
- mais aussi l'apport des socio professionnels et du conseil de développement (Nevers, Chalonnais, ..)



Morvan

- 4 Le rôle du bureau d'études et/ou de l'AMO
- Importance du cahier des charges (parfois un support pour motiver)
  Le 3éme homme : accompagner , pas faire à la place .. Mais avec



# 2- Articuler l'élaboration du SCoT avec les autres démarches territoriales

- Poursuivre l'action du Pays en lui donnant un nouvel élan
  - > les missions du pays ... autrement
- Mettre en cohérence les politiques publiques engagées ou à engager et articuler les démarches territoriales et territorialisées
  - Définir une stratégie territoriale (pays de Brocéliande)
  - Remise à plat l'ensemble des politiques publiques sur le territoire
- Coopérer et mutualiser
  - > SIG au service de toutes les communautés et toutes les communes,
  - fusions d'outils existants.

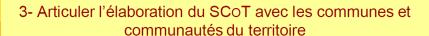


Et avec le SRADT ...

## 4- Mobiliser et se concerter avec les élus et les acteurs de l'aménagement du territoire

- Mobiliser les élus : recherche d'une adhésion large
  - La mise en place d'un Comité de pilotage  $\,$  : tous les 15 jours, avec un noyau dur, une journée,  $\ldots)$
  - L'apport du Conseil de développement : rôle de miroir, apport des socio-pro ( pays des vallons de Vilaine)
  - Les schémas de secteur
  - La question du calendrier
  - un outil concret : le SIG, une charte foncière, un service d'appui aux communes
  - des actions de formation, des ballades pédagogiques
- Concertation avec la population : le plus difficile à réaliser !
  - La presse locale : un partenaire
  - De nombreuses expériences à dupliquer pour intéresser les habitants Des ateliers géographiques et thématiques , des comités techniques avec élus et techniciens

Des actions avec les écoles, la présence systématique d'élus, un site internet, des lettres, un observatoire,



- Concertation avec les communes et intercommunalités du territoire :
- 1 Informer (élaboration d'un guide pédagogique)
- 2- Associer les élus communaux et interco à l'élaboration de la démarche (copil, réunions, cahier des charges, expos, ..)
- 3- Favoriser l'implication des élus communaux et intercommunaux: coconstruire
  - un élu réferent dans chaque commune ou EPCI (Grand Clermont), commissions, copil tous les 15 jours le même jour, implication de la ville centre ...
- Des articulations communes et Communautés / SCoT : coopérer ( mise en place d'un suivi par communauté, réunion de DGS, ..)









#### Vers une planification adaptée aux territoires ruraux

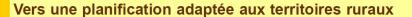
#### De la suite dans les idées



#### ☐ En Morvan

- Mieux exploiter et valoriser les ressources agricoles et énergétiques du territoire : structurer les filières par la mise en réseau des acteurs.
- Développer le rôle de médiateur/ facilitateur du PNR: à la fois faire reconnaître ce rôle auprès des collectivités et élus du Morvan et des territoires voisins et former les techniciens du PNR.
- Associer les habitants : les informer, les sensibiliser mais aussi nourri les débats de leurs idées.
- S'appuyer sur des exemples du territoire et «d'ailleurs».





Comment on nous voit ? Comment nous nous voyons ? sur la base de la démarche DATAR « territoires 2040 »

#### ☐ En Brenne

- La Brenne, c'est le « trou noir » dans la « diagonale du vide » : entre résignation et réaction.
- La tentation du repli constatée mais sans y céder.
- Le tourisme comme axe fort de développement, mais un travail important à réaliser sur ses modalités, sur sa maîtrise, et sur l'identification d'autres moteurs économiques.
- La volonté de maintenir une population permanente (qualité de vie, connexion internet, logements, santé, emploi.





#### Vers une planification adaptée aux territoires ruraux

#### De la suite dans les idées



#### ☐ En Brenne

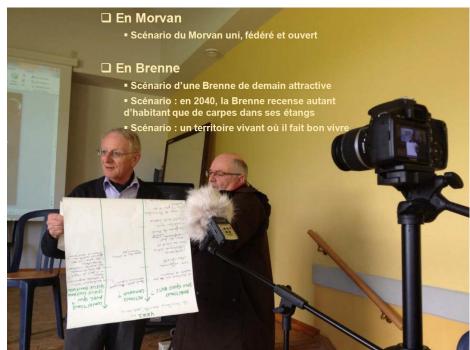
- Volonté d'accueil... à illustrer par des actions concrètes pour aller au-delà des bonnes intentions (couverture internet THD, communication en direction de potentiels nouveaux arrivants, secteur tiers pour personnes âgées, habitats adaptés...).
- Mise en réseau des acteurs (économiques, communautés de communes, élus, associations...) et mutualisation des moyens.
- Modèle de développement (coopératives, actionnariat populaire, participation).
- Passer de la préservation de l'environnement à sa mise en valeur
- Des ingrédients à injecter dans les futurs exercices de planification et faire entendre les idées et projets portés par les élus.







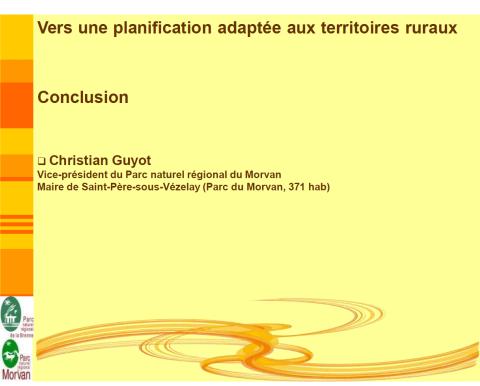












### Annexe 3: texte d'introduction lu par Jean-François Seron

Extrait de : Pour une anthropologie de la mobilité, Marc Augé, Edition Payot et Rivages, série Manuels Payot

Il nous faut donc aujourd'hui repenser la frontière, cette réalité sans cesse déniée et sans cesse réaffirmée. Le fait est qu'elle se réaffirme souvent sous des formes durcies qui fonctionnent comme des interdits et entraînent des exclusions. Il faut repenser la notion de frontière pour essayer de comprendre les contradictions qui affectent l'histoire contemporaine.

Beaucoup de cultures ont symbolisé la limite et le carrefour, ces lieux particuliers où quelque chose se joue de l'aventure humaine lorsque l'un part à la rencontre de l'autre. Il y a des frontières naturelles (montagnes, rivières, détroits), des frontières linguistiques, des frontières culturelles ou politiques. La frontière signale d'abord la nécessité d'apprendre pour comprendre. Bien entendu, l'expansionnisme de certains groupes les a entraînés à violer les frontières pour imposer leur loi à d'autres, mais il est arrivé que, même dans ce cas de figure, le franchissement de la frontière n'ait pas

été sans conséquence sur ses auteurs. La Grèce vaincue a civilisé Rome et contribué à son rayonnement intellectuel. En Afrique, les conquérants adoptaient traditionnellement les dieux des peuples dont ils avaient triomphé.

Les frontières ne s'effacent jamais, elles se redessinent. C'est ce que nous enseigne le mouvement de la connaissance scientifique, qui déplace progressivement les frontières de l'inconnu. Un savoir scientifique n'est jamais constitué comme absolu; c'est ce qui le distingue des cosmologies et des idéologies : il a toujours pour horizon de nouvelles frontières. La frontière, en ce sens, a toujours une dimension temporelle : c'est la forme de l'avenir et, peut-être, de l'espoir. Voilà ce que ne devraient pas oublier les idéologues du monde contemporain qui souffrent tour à tour ou de trop d'optimisme ou de trop de pessimisme, de trop d'arrogance dans tous les cas. Nous ne vivons pas dans un monde achevé, dont nous

### Annexe 4 : Questionnaire « décalé » sur les thèmes du séminaire distribué par Denis Caraire et Aude Lavigne

	5- Dans les réunions sur l'urbanisme,	vous êtes plutôt : celui ou celle qui ne dit jamais	rien mais qui n'en pense pas moins  celui ou celle que tout le	celui ou celle qui répète		□ celui ou celle qui ne sait pas	pourquoi il est la		n'ose pas le dire	6- Avez-vous déjà eu plaisir à	participer à une réunion	d'urbanisme		Souvent	□ Jamais		/- Pour vous, Lavenir des territoires	ruraux c'est :		pour les citadins stresses		reponse a la lin du petrole bon marché	□ des territoires vivants basés	sur une population locale et	☐ une économie de proximité	□ un lieu de mémoire de la vie	d'autrefois	8- Vous êtes ici aujourd'hui parce	que : Notre maire vous l'a demandé		☐ Cela vous intéresse et vous	seriez venu(e) de toutes façons	☐ Votre conjoint(e) souhaitait		☐ C est tout simplement votre	מבאסוו
Pour chaque question, entourez la proposition correspondant à votre	réponse		1- Selon vous, quel devrait être le but d'un SCoT ? (réponse libre)		2- Selon vous, quelle est le but d'un درمتر طعمد ام برغمانه	SCOT dails ia realite:  Mettre le territoire rural au		☐ Repérer les élus les plus	☐ Combatus ☐ Nourrir les bureaux d'études	☐ Donner un enterrement digne	aux communes rurales		☐ Rien de tout cela		3- Une démarche de planification	territoriale nécessite du travail et	de l'engagement.	Personnellement, quelles sont vos	priorités si vous acceptez d'y	participer (numéroter les items de	1 à 4):		☐ Qu'elle dure moins d'1 an			U Qu'elle soit valorisée (communication,	restitution, video)		4- Pour vous, la très faible densité	d'un territoire rural constitue :			Un gouttre financier pour	Let nangais et reubbe		

r Juillet 2013 – Saint Aigny – MERCI !

### **Exploitation du humoristique du sondage par Denis Caraire**

### RéseauRural LA PLANIFICATION TERRITORIALE EN MILIEU **RURAL EN 9 QUESTIONS**

Saulieu 11 octobre 2013





### 2 – Selon vous, quel devrait être le but d'un SCoT?

### PAS DE REPONSE 29% Outil d'un projet territorial 20%

Outil de planification et de structuration à l'échelle d'un territoire 6%

Organisation globale d'un territoire Outil de réflexion

Anticiper l'avenir

L'outil pour réaliser un rêve, construire un avenir désirable Fédérer la population, développer le vivre ensemble

intelligent

Exprimer les allentes et les valeurs du territoire Ther partides alouis du lemiole Doler un lettioire de compélences humaines qualitaitées Apporter cohérence durabilité el darté à un entioire

Es læ blen ulle? Réaliser des espoirs légi limes

Organiser les bassins de de Révêler des poil liques actues dans un lettible dobe Perme lite la décentralisation (aménagement du territoire). Mattriser le développement de son lemitoire

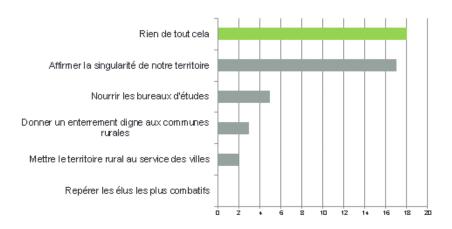
Halle à la superposition du Millerbuille Réinfroduire l'espace et le lemps dans le prolet

### 1 - Rebelles?

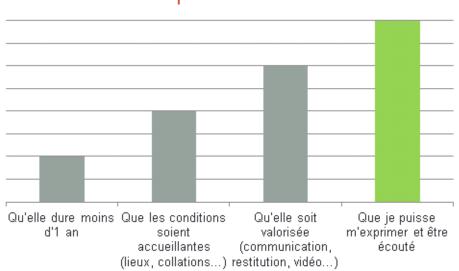


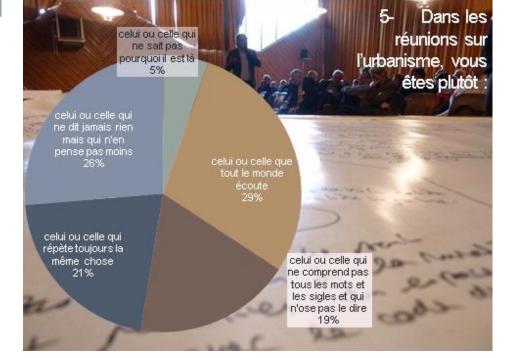
× 86%

### Selon vous, quel est le but d'un SCoT dans la réalité?

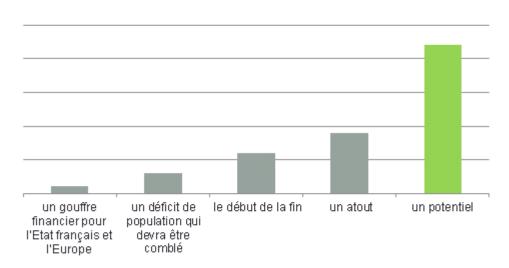


# 4- Démarche de planification territoriale: Vos priorités





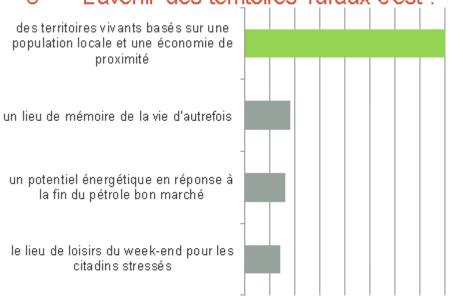
### 6- La très faible densité d'un territoire rural :



# 7- Avez-vous déjà eu plaisir à participer à une réunion d'urbanisme?



### 8- L'avenir des territoires ruraux c'est :











### 9- Vous êtes ici aujourd'hui parce que :



### **Annexe 5 : liste des participants**

Nom	Prénom	Qualité	Structure	Adresse	<b>Code Postal</b>	Ville
ADAM	Stéphane	Chargé de mission	Fédération des Parcs			
ADAMI	Pierre		DDT 21			
ALBRECHT	Eszter		Pnr Lorraine			
ALGRET	Anne	Directrice	Pays Nivernais Morvan			
BARBEY	Alain		DDT 58			
BELCHI	Philippe		Réseau Rural Français			
BERNARD	François	Mairie	Tharoiseau			
BLANDIN	Gérard	Maire et DDT21	Lacour d'Arcenay			
BOLENGIER	Maryse	Maire	Commune de Champeau en Morvan			
BONIN	Xavier					
BONNEFOY	Serge		Terres en Ville			
BORTOLOTTI	Jean	Maire	Commune de Thoisy la Berchère			
BRET	Marie Christine	Responsable service foncier	Chambre Agriculture 89			
BRULE	Cyril	Conseiller Municipal	Mairie Villiers en Morvan			
BURDIN	Michel	Responsable service territorial	DDT 21			
CARAIRE	Denis	Urbaniste	Compagnie des Urbanistes			
CAUMONT	Jean Philippe	Directeur	Pnr Morvan			
CAUSSE	Marine	Chargée mission SCOT	Syndicat Mixte Bresse Bourguignonne			
CAUTAIN	Alexis	Etudiant	ENSA Paris			
CHAILLAS	Michel		DDT 21			
CHAPPERO	Dany	Chargée de mission	Pnr Brenne			
CLEMENT	Myriam		Pays Autunois Morvan		71400	Autun
CLEMENT	Florence	Architecte	CAUE du Jura			
CLUZEL	Francis		Conseil Général 58			
CRANOIS	Aude		ENPC Marne la Vallée			
DE MONTALEMBERT	Gilles	Maire	Commune de La Roche en Brenil			
DECONNINCK	Marie Cécile		CRPF Dijon			
DELEAZ	Dominique		CETE de Lyon			
DESMOULIN	Michèle	Conseillère municipale	Commune d'Anost			
DONNET	Anne Michèle	·	Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne		71210	TORCY
DROUIN	Gloria	Conseillère municipale	Commune de St André en Moran			

DUFFY	Loïc	Chargé de mission	DDT 71			
DUMAS	Robert	Elu	Pnr Brenne			
DURAN	Magdelena	Chargée de mission	DREAL Bourgogne			
DUROURE	Véronique		ATD 71			
FEVRE	Gérard	Maire	Commune d'island			
GOBBO	Pierre	Conseiller Général 21				
GROSCHE	Marie Christine	Maire	Commune d'Allignyen Morvan	Mairie	58230	Alligny en Morvan
GUILLUY	Bénédicte		Pays Sud Bourgogne			
GUYOT	Christian	Maire	mairie de St Père		89450	Saint-Père
HAMELIN	Pierre	Urbaniste	Compagnie des Urbanistes			
HUMBERT	Isabelle		STAP 89			
JALTIER	Céline	Direction Aménagement Territoire	Conseil régional de Bourgogne			
KEMPF	Mathilde	Animatrice réseau payasges et territoires	Mairie Conseils			
KIENY	Véronique		Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne		71210	TORCY
LABOUREAU	Claude		Ville d'Avallon			
LAVIE	Julien		Pays Avallonnais			
LAVIGNE	Aude	Animatrice	La Manufacture des Paysages			
LEAUMENT	Philippe		DDT 36			
LEBOURG	Céline	Chargée de mission	PNR du Morvan			
LEGROS	Clémence	Chargée de mission	Pnr Brenne			
LOUIS	Hervé		CRPF Saulieu			
LOYER	Teddy		Société Topos			Beaune
MACHUREAU	Raymond	Maire	Mairie de Vic sous Thil			Vic sous Thil
MARTY	Lydie		DDT 58			
MATHIEU	Sylvain				58430	Arleuf
MERCIER	André	Maire	Commune de Dun sur Grandry	Mairie		Dun sur Grandry
MORIZET	Pierre	Eli	Pnr Brenne			
MOTTET	Gérard		CESER Bourgogne			
NOUALLET	Jean Claude	Maire	Commune d'Anost	Mairie	71550	Anost
PASQUIER	Jean Pierre	Conseiller Municipal	Commune de Chastellux sur Cure			
PETIT	Xavier		DDT 58			
PIGNON	Pierre		DDT 71			

REY GIRAUD	Gilles	Directeur	Association ETD			
SAANA	Nicolas	Fédération des Parcs				
SADON	Catherine	Directrice	APFP			
SERON	Jean François	Conseiller municipal	Commune de Bazoches			
SIFFERLIN	Denis	Adjoint maire	Commune de Saulieu	Mairie	21210	Saulieu
SIMON	Carole		Chambre Agriculture 58			
SOILLY	Joël	Conseiller Municipal	La Roche en Brenil			
SPERANDIO	Perrine		Société Topos			Beaune
THIEBAUT	Olivier	Chargé de mission	Pnr Morvan			
TOURNEMOLLE	Gaël		Drac Bourgogne			
TREILLARD	Fabien	CDHU Nevers				
TROUSSARD	Elisabeth	Conseillère en urbanisme	Chambre Agriculture 89			
VOISSARD	Guy	Adjoint maire	Mairie de Saulieu			

Nombre d'inscrits